

## LES PARCS NATIONAUX

### L'EXPANSION DU RÉSEAU

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Nous sommes déçus qu'aujourd'hui la parution du rapport du groupe d'étude sur la création de parcs n'ait pas été accompagnée d'une déclaration du ministre à la Chambre parce que la création de parcs nationaux prend une grande importance surtout si l'on pense à tout ce qu'ils représentent pour les générations futures et étant donné surtout que cette semaine est consacrée à l'environnement.

Bref, puisque le ministre a reçu ce rapport en novembre dernier, est-il maintenant en mesure d'annoncer un plan à long terme en vue de l'expansion du réseau de parcs nationaux dont les générations futures des Canadiens puissent profiter et bénéficier?

**L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement):** Oui, monsieur le Président. J'estime que c'est presque une honte pour ne pas dire un scandale que pendant toutes les années où le parti libéral était au pouvoir, notre grand pays baigné par trois océans n'ait pas été doté d'un seul parc marin. Pour la première fois de notre histoire et grâce au gouvernement actuel, notre pays a enfin une politique de parcs marins que j'ai d'ailleurs communiquée l'été dernier.

Quant aux parcs situés sur la terre ferme, nous travaillons d'arrache-pied, par exemple en négociant avec le gouvernement de la Colombie-Britannique la création d'un parc national dans la région sud de Moresby, dans les îles de la Reine-Charlotte. En outre, nous avons donné une nouvelle impulsion aux négociations avec la Saskatchewan en vue de la création d'un parc national dans la région des Grasslands. Parmi nos autres priorités, notons l'établissement d'un parc dans la péninsule Bruce, en Ontario. Il ne s'agit là que de quelques-unes des priorités retenues pour terminer avant la fin de notre mandat, comme nous l'avons promis, l'établissement du réseau de parcs nationaux qui n'est encore qu'à moitié achevé.

**M. Caccia:** Monsieur le Président, pour ce qui est du réseau de parcs marins, le ministre réécrit l'histoire car s'il avait vérifié correctement les faits, il saurait que c'est la précédente administration libérale qui en a jeté les bases.

### LES FONDS NÉCESSAIRES À L'ÉTABLISSEMENT DE NOUVEAUX PARCS

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, ma question a trait à une recommandation figurant dans ce rapport et voulant que les Canadiens soient mis à contribution et que, en sus de leurs cotisations fiscales, ils fassent des dons au gouvernement du Canada pour lui permettre de faire dans l'avenir l'acquisition de nouveaux parcs. Étant donné que ses collègues ne voient aucun inconvénient à accorder 5 milliards pour l'achat de sous-marins nucléaires, pourquoi le gouvernement du Canada ne pourrait-il pas subventionner le futur

### Privilège—M<sup>me</sup> Copps

réseau de parcs en puisant les fonds nécessaires dans ses recettes générales que lui fournit le contribuable moyen?

**L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, de concert avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, notre gouvernement a fait les préparatifs nécessaires à la création d'un parc sur l'île Ellesmere. Le projet a été jusqu'ici financé entièrement à partir des recettes générales de la Couronne et il le sera jusqu'au bout. Nous comptons en faire autant pour les parcs de la péninsule de Bruce, de la région de Grasslands, et d'autres à qui j'ai décidé d'accorder la priorité.

**M. le Président:** Je signale aux députés que la députée de Hamilton-Est souhaite soulever la question de privilège.

\* \* \*

## QUESTION DE PRIVILÈGE

### L'UTILISATION D'UN TERME PÉJORATIF

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, je soulève la question de privilège au sujet d'une chose qui a été dite pendant la période des questions. Vous avez sans doute entendu le député de Spadina (M. Heap) dénigrer les postiers de l'Alberta. Ce qui est certain, c'est que dans mon parti nous ne vilipendons pas ceux qui distribuent le courrier, en les traitant de salauds. En fait, nous pensons que le député devrait retirer l'expression, en s'excusant auprès de la Chambre et auprès des postiers de l'Alberta et de tous les Albertains.

**M. Dan Heap (Spadina):** Monsieur le Président, dans les circonstances, puisque la députée qui vient de parler entend mal, c'est avec plaisir que je vais faire une mise au point.

Ayant été interrompu par un des députés de l'Alberta qui faisait dévier la question du Salvador au Nicaragua, j'ai dit que je n'avais pas été informé par les «rigolos», pas les salauds, les «rigolos» d'Alberta, et j'ai ensuite expliqué que je parlais des Albertains qui siègent à la Chambre.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Heap:** Il n'était pas question des postiers. Il faudrait que la députée de Hamilton-Est (M<sup>me</sup> Copps) se nettoie les oreilles.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. John Nunziata (York Sud—Weston):** Monsieur le Président, je suis certain que les bleus feront foi si le député de Spadina (M. Heap) a traité les Albertains de rigolos ou de salauds. De toute façon, quelle que soit l'expression qu'il ait employée, elle l'a été de façon extrêmement péjorative. J'imagine que des excuses aux Albertains s'imposent, qu'on les ait traités de rigolos ou de salauds.

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, en ma qualité de député d'Alberta, je dirai que nous avons déjà eu des défenseurs un peu bizarres...